



Chiffres clés

	2020	2019
Assurés actifs et bénéficiaires de rentes	25 724	25 339
Employeurs affiliés	215	211
Total du bilan (en millions CHF)	11 027	10 668
Degré de couverture caisse de prévoyance commune	112,5 %	109,2 %
Degré de couverture fondation	112,2 %	109,0 %
Performance	4,9 %	12,3 %

Une année mouvementée

L'année 2020 fut mouvementée. Par suite de la crise liée à la pandémie de Covid-19, le degré de couverture de la caisse de prévoyance commune a enregistré une baisse extrême jusqu'à 94 %, mais s'est redressé à 112,5 % jusqu'à la fin de l'année et dépasse même la valeur affichée fin 2019.

Avec un rendement de 4,9 %, la propre valeur de référence a été manquée de peu, mais les moyens requis pour rémunérer les avoirs des assurés actifs comme des bénéficiaires de rentes ont pu être générés et le degré de couverture s'est encore amélioré.

La clairvoyante et constante politique poursuivie par le Conseil de fondation permet de rémunérer les avoirs de vieillesse à 2,0 % dans la caisse de prévoyance commune en 2021 également. Il s'agit d'un très intéressant taux dans le contexte actuel.

Par contre, le projet de réforme de la LPP présentée par le Conseil fédéral ne constitue pas une bonne nouvelle. Cette proposition de réforme ne résout pas les problèmes, mais fait supporter des milliards de francs à la jeune génération. Le «supplément de rente» prévu est contraire au système et signifie une répartition additionnelle au bénéfice des plus âgés, mais à la charge des plus jeunes. La CPE rejette résolument la proposition.

Grâce à sa bonne situation financière, la CPE est parfaitement dotée pour l'avenir. Elle demeure un partenaire fiable, et les assurés continuent de profiter d'une prévoyance viable de qualité.

CPE Fondation de Prévoyance Energie



Peter Oser
Président du Conseil de fondation



Ronald Schnurrenberger
Président de la direction



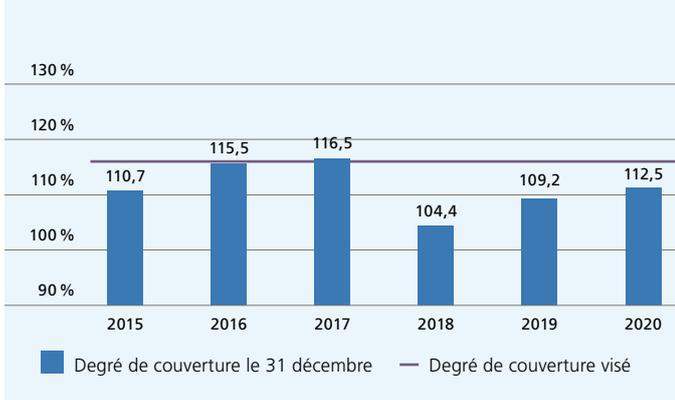
Peter Oser
Président du Conseil de fondation



Ronald Schnurrenberger
Président de la direction

Prévoyance

Degré de couverture caisse de prévoyance commune



Solide et fiable

La CPE propose des plans de prévoyance régis par la primauté des cotisations, conformément aux besoins de la clientèle, qui vont nettement au-delà du minimum légal prescrit par la LPP. En sa qualité de caisse de pension autonome, la CPE supporte elle-même tous les risques actuariels.

En sus de la caisse de prévoyance commune, la CPE, fondation collective, compte 5 caisses de prévoyance (année précédente 7) regroupant un ou plusieurs employeurs. La caisse de prévoyance commune représente environ 94,5 % des engagements de la CPE. Son degré de couverture s'élève à 112,5 % en date du 31 décembre 2020. Les autres caisses de prévoyance affichent un degré de couverture allant de 109,3 % à 117,4 %.

Dans le rapport actuariel du 31 décembre 2020, l'expert en prévoyance professionnelle confirme que la CPE offre suffisamment de garanties pour respecter ses engagements.

2 % d'intérêt pour 2021

Le Conseil de fondation a décidé de maintenir à 2,0 % la rémunération des capitaux d'épargne des assurés de la caisse de prévoyance commune. La CPE poursuit donc sa politique de rémunération constante. Ainsi, les avoirs de vieillesse ont été rémunérés à 2,0 % en 2019 aussi, alors que le rendement en 2018 était négatif à -3,5 %.

Ce taux s'avère très intéressant dans le contexte actuel. La rémunération réelle reste supérieure à celle des années nonante. A l'époque les avoirs de vieillesse étaient certes rémunérés à 4 %, mais l'inflation allait jusqu'à 6 %.

Le taux minimal LPP prescrit par la Confédération s'élève à 1,0 %.

Les commissions de prévoyance des entreprises fixent le taux dans les caisses de prévoyance individuelles.

Nombre de bénéficiaires de rentes

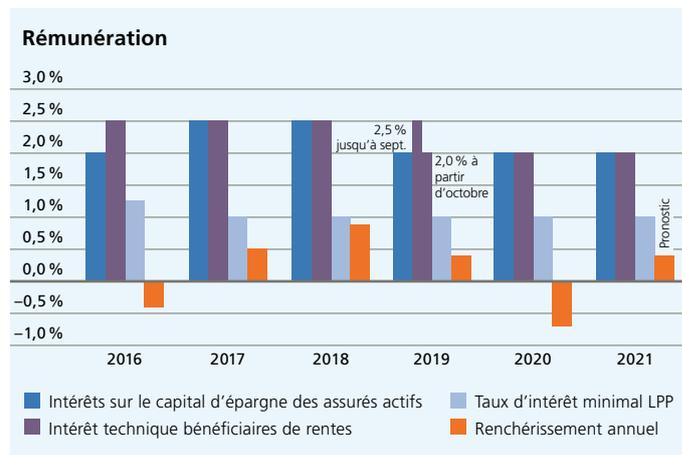
Le 31 décembre 2020, la CPE comptait 16 847 assurés actifs (exercice précédent 16 404) et 8 877 bénéficiaires de rentes (exercice précédent 8 935). Ces derniers constituent ainsi 34,5 % de l'effectif total (exercice précédent 35,3 %).

Répercussions du coronavirus

Pour la première fois ces dix dernières années, les retraités ont été nettement plus nombreux à décéder durant l'exercice écoulé que ne l'auraient laissé prévoir les tables de mortalité. Il n'est pas établi si les décès en question sont uniquement liés à la pandémie ou à d'autres circonstances. Il faudra attendre l'année 2021 pour voir si la mortalité est également supérieure aux attentes statistiques.

Réforme de la prévoyance professionnelle

Une réforme des retraites s'impose. La proposition de réforme présentée par le Conseil fédéral en novembre 2020 pour la prévoyance professionnelle n'est toutefois ni viable ni responsable. La proposition de réforme entend cimenter les injustices entre les générations: pendant des décennies encore, les jeunes assurés devraient financer les nouveaux retraités qui ne seraient, dans leur large majorité, même pas affectés par la réforme.



Le CPE rejette donc résolument la proposition du Conseil fédéral.

Le Conseil de fondation soutient par contre ladite «raisonnable voie du milieu» préconisée par l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance ASIP, par les organisations patronales de diverses branches, par la Communauté d'intérêt des institutions de prévoyance autonomes collectives et communes, ainsi que par l'organisation faïtière Employés Suisse et la Société des employés de commerce. Cette proposition constitue un premier pas vers le retour à une prévoyance vieillesse viable en Suisse.

Placements

Performance cumulée

Evolution 2016–2020
Indexation (31 décembre 2015 = 100)



Année de placement réussie

La pandémie de Covid-19 a durement affecté l'économie et les marchés financiers. Les caisses de pension suisses n'ont pas été épargnées.

Le premier trimestre 2020 avait commencé agréablement dans un climat d'optimisme. L'effroi causé par la rapide propagation du virus a surpris les marchés financiers ainsi que l'économie réelle au mois de mars. Le monde politique, les milieux scientifiques et les pouvoirs publics ont été pris de panique. L'incertitude s'est immédiatement répercutée sur les prix des actions et des obligations.

Les violentes chutes des cours ont certes surpris, mais n'ont nullement pris la CPE au dépourvu. Les réserves constituées par le Conseil de fondation les bonnes années boursières ont permis de supporter les pertes. Le CPE n'a dû vendre aucun titre.

Entre-temps, la situation s'est apaisée, mais les bourses restent volatiles et l'évolution incertaine. Avec un rendement net de 4,9 % sur la fortune totale, la CPE a de nouveau obtenu un bon résultat en 2020 sur les placements effectués. La propre valeur de référence calculée a toutefois été manquée de 0,5 point.

La réussite des diverses catégories de placement varie. Les actions des pays émergents et l'immobilier suisse obtiennent les meilleurs résultats. Les immeubles à l'étranger constituent la lanterne rouge.

Situation financière de la CPE

Le bon rendement de 4,9 % a encore renforcé la situation financière de la CPE. Le degré de couverture de la caisse de prévoyance commune a augmenté de 109,2 % fin 2019 à 112,5 % en date du 31 décembre 2020. La somme additionnelle de 532,3 millions CHF est disponible pour étoffer les capitaux des assurés actifs et des bénéficiaires de rentes. Cette provision se révèle nécessaire, car le niveau des taux demeure très faible.

Avec les provisions existantes, la CPE est bien dotée pour les années à venir. Les rentes sont sûres et les avoirs des assurés actifs peuvent encore bénéficier d'une attrayante rémunération.

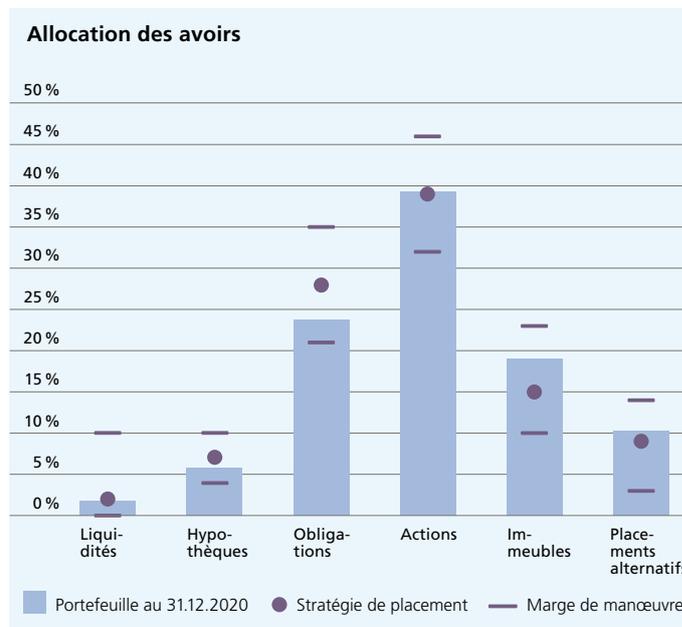
Perspectives

La tendance boursière positive du 4^e trimestre 2020 s'est poursuivie cette année nouvelle. L'espoir que suscitent la vaccination de la population ainsi qu'une normalisation de la circulation des biens et des personnes étaye les marchés.

Les dommages durables causés au système économique et la résorption des aides publiques ne retiennent que peu l'attention encore. Les épargnants et les investisseurs institutionnels sont invités à faire encore preuve de patience. Il ne faut pas que les taux d'intérêt augmentent fortement, car le poids global de la dette deviendrait insupportable. Les professionnels de l'investissement à la CPE sont préparés aux situations difficiles et suivent les événements avec attention.

Stratégie de placement et portefeuille

La CPE investit le capital durablement de façon responsable pour obtenir



un rendement. La fortune totale de toutes les caisses de prévoyance de la CPE bénéficie d'une stratégie de placement homogène. La définition et le respect de la stratégie de placement relèvent du Conseil de fondation. La commission des placements met en œuvre la stratégie définie par le Conseil de fondation.





RENTES SÛRES POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

De nombreux fardeaux sont aujourd'hui transmis à la jeune génération, pas uniquement dans la prévoyance vieillesse. Il est donc important de réformer la LPP. Or, la proposition de réforme présentée par le Conseil fédéral alourdirait encore la charge sur les épaules des jeunes. Ce serait injuste – la proposition doit être revue.

En garantissant une prévoyance équitable pour toutes et tous, la CPE n'a pas attendu pour pallier l'injustice entre les générations. Les rentes des retraités sont sûres et l'avoir des assurés actifs est équitablement rémunéré.

Bilan

le 31 décembre, en millions de CHF

Actif	2020	2019
Liquidités	201,3	198,5
Obligations	2 619,9	2 423,6
Hypothèques	650,6	587,7
Actions	4 296,7	4 191,6
Immeubles	2 077,7	2 019,0
Placements alternatifs	1 127,3	1 145,2
Placements de fortune	10 973,5	10 565,6
Compte de régularisation actif et créances	53,8	102,7
Total de l'actif	11 027,3	10 668,3
Passif	2020	2019
Engagements, réserve de cotisations d'employeur	101,2	123,5
Capital de prévoyance assurés actifs	4 269,7	4 025,8
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	4 524,0	4 584,2
Provisions techniques	945,0	1 064,0
Capital de prévoyance et provisions techniques	9 738,7	9 674,0
Réserve de fluctuation de valeur	1 186,3	870,8
Fonds libres caisses de prévoyance	1,1	–
Total du passif	11 027,3	10 668,3

Compte d'exploitation

du 1^{er} janvier au 31 décembre, en millions de CHF

	2020	2019
Cotisations et apports ordinaires et autres	319,2	359,5
Prestations d'entrée	189,1	181,0
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	508,3	540,5
Prestations réglementaires	-410,5	-412,7
Prestations de sortie	-232,1	-207,8
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-642,6	-620,5
Constitution de capital de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations, rémunération, fonds de garantie	-41,7	-560,8
Résultat net de l'activité d'assurance	-176,0	-640,8
Résultat des placements	559,7	1 221,1
Frais de gestion de la fortune	-60,8	-64,4
Résultat net des placements	498,9	1 156,7
Frais d'administration	-6,3	-6,7
Excédent des produits / charges (-) avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	316,6	509,2
Dissolution/Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur caisses de prévoyance	-315,5	-509,2
Excédent des produits / Excédent des charges (-) caisses de prévoyance	1,1	-
Dissolution / Constitution (-) de fonds libres caisses de prévoyance	-1,1	-

Fondements et organisation

La CPE Fondation de Prévoyance Energie constitue une fondation aux termes du CC et de la LPP. Elle assure les prestations obligatoires et surobligatoires de la prévoyance professionnelle. Elle propose différents plans de prévoyance répondant aux besoins divers des entreprises affiliées. Tous les plans de prévoyance sont régis par la primauté des cotisations pour les prestations de vieillesse et par la primauté des prestations pour les prestations de risque.

Institution de prévoyance, la fondation est inscrite à ce titre au Registre de la prévoyance professionnelle du canton de Zurich. Elle est affiliée au fonds de garantie LPP.

Conseil de fondation

Les douze membres du Conseil de fondation sont élus jusqu'en 2022. Le Conseil de fondation se constitue lui-même. Il a pour membres:

Représentant des salariés

Peter Oser, président	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich
Marco Balerna	Azienda Elettrica Ticinese, Monte Carasso
Christophe Grandjean	Groupe E SA, Granges-Paccot
Monika Lettenbauer	Axpo Services AG, Baden
Adrian Schwammberger	AEW Energie AG, Aarau
Patrick Winterberg	Axpo Services AG, Baden

Représentants des employeurs

Martin Schwab, vice-président	Centralschweizerische Kraftwerke AG, Lucerne
Alain Brodard	Groupe E Connect SA, Granges-Paccot
Peter Eugster	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich
Gian Domenico Giacchetto	Ofima e Ofible, Locarno
Christoph Huber	Axpo Services AG, Baden
Lukas Oetiker	Alpiq Holding AG, Lausanne

Commissions

La CPE Fondation de Prévoyance Energie a constitué des commissions, composées paritairement de représentants des employeurs et de représentants des salariés. Il s'agit des commissions suivantes:

- Commission des placements
- Commission du personnel

La Commission des placements compte en plus un membre externe.

Direction

Ronald Schnurrenberger, président et responsable des assurances

Rolf Ehrensberger, responsable des placements

Stephan Voehringer, responsable des services

Organe de révision, experts, autorité de surveillance

Organe de révision

KPMG SA, Zurich

Experts en prévoyance professionnelle

Libera SA, Zurich

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS), Zurich

Informations complémentaires



Vous trouverez le rapport annuel 2020 circonstancié sur notre site internet www.pke.ch
→ Portrait → Aperçu de la CPE → Rapports annuels.

Le site internet de la CPE a fait peau neuve et gagné en visibilité. N'hésitez pas à le consulter, source moderne d'informations actuelles pour les assurés actifs, les bénéficiaires de rentes et les employeurs.

Cliquez également sur nos vidéos didactiques et informez-vous sur l'actualité de la prévoyance: www.pke.ch/videos-fr ou YouTube «PKE CPE».

Calculez vos prestations et cotisations futures à tout moment sur www.online.pke.ch.

Impressum

Editeur:
CPE Fondation de Prévoyance Energie
Freigutstrasse 16
8027 Zurich
www.pke.ch

Téléphone 044 287 92 92
info@pke.ch

Conception, mise en page et réalisation:
Farner Consulting SA, Zurich

Photos:
Couverture: Westend61/ Gustafsson
Pages 8/9: Adobe Stock / Goodluz

Impression:
Baumer AG, Islikon

CPE Fondation de Prévoyance Energie

Freigutstrasse 16

8027 Zurich

www.pke.ch

Téléphone 044 287 92 92

info@pke.ch